

**Article : L'éloge funèbre de Mirabeau par Henri Reboul
(18 avril 1791)**



Auteur (s) : Geneviève GAVIGNAUD et Jean NOUGARET

Nombre de pages : 14

Année de parution : 1989



L'éloge funèbre de Mirabeau

par Henri Reboul

(18 avril 1791)

Nous devons à l'obligeance de Monsieur Jean-Claude Richard la communication de ce document, imprimé à Pézenas en 1791, par François Bois (1) et reproduisant in extenso l'éloge funèbre prononcé le 18 avril dans la collégiale Saint-Jean de Pézenas.

Il nous a paru utile de reproduire ici l'intégralité de ce texte qui éclaire bien des aspects du mouvement révolutionnaire dans cette ville et s'ajoute aux rares études publiées (2).

L'auteur, Henri Reboul (3), apparaît comme l'une de ces étonnantes personnalités que la seconde moitié du Siècle des Lumières a suscité dans bien des villes de France. Né à Pézenas le 21 juillet 1763, Reboul suivra l'enseignement des oratoriens (congrégation à laquelle appartenaient ses deux frères aînés), d'abord à Pézenas, puis à Lyon et Paris, avant d'obtenir à Toulouse la licence en Droit, tout en se consacrant à l'étude de la chimie. Ses travaux scientifiques, qui l'amèneront à correspondre avec Lavoisier, Berthollet et Chaptal, lui vaudront d'être élu, à 23 ans, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse. Ses liens d'amitié avec Casimir de Puymaurin, fils d'un des syndics de la Province, lui permettront aussi, à l'occasion de fréquents séjours dans les Pyrénées, de se consacrer jusqu'en 1789 à la géologie.

Mais cette date marque surtout l'adhésion de Reboul aux idées nouvelles et le début du rôle qu'il va être amené à jouer pour leur développement : délégué à la Sénéchaussée de Béziers par le Tiers de Pézenas aux États généraux du 5 mai, il collabore ensuite à la mise en œuvre de la circonscription territoriale et à la répartition de l'impôt. Membre de l'assemblée départementale en 1790, député de l'Hérault à l'Assemblée Législative en 1791, chargé de diverses missions, fondateur du Musée National (dont il exprime le premier, le 11 août 1792, la nécessité), Reboul refusera, à l'issue de son mandat, d'appartenir à la Convention, tout en restant conseiller du département. Menacé, au terme de l'aventure fédéraliste, il part en mission dans les Pyrénées-Orientales auprès du général Dagobert, avant de se réfugier à Barcelone puis à Gènes.

Son exil dura peu ; en 1796, Bonaparte l'appelle au gouvernement provisoire de la Lombardie. Une tentative de départ pour l'Amérique du Nord (où il avait déjà fait l'acquisition de terrains) ayant échoué, Reboul se fixe un temps à Rome où il participe au gouvernement de la République romaine. Un bref séjour en Bourgogne (1802-1809) précède son retour à Pézenas où l'occupent la création et la gestion d'ateliers de produits chimiques et la reprise de ses travaux et publications scientifiques (4). Il mourut à Pézenas le 17 février 1839.

C'est donc un homme ouvert aux idées neuves des philosophes, épris de liberté mais dont la foi reste entière, qui prononce le 18 avril 1791 l'éloge de Mirabeau dont le corps venait d'être déposé au Panthéon.

À Pézenas, Henri Reboul a la réputation d'être « un savant et un honnête homme ». Bien implanté dans sa bonne ville, il se montra ferme partisan du « nouvel ordre » préparé par l'Assemblée constituante.

Mirabeau en fut l'un des fers de lance, notamment en matière de réforme administrative. Le 3 novembre 1789, il plaide en faveur de « la destruction des provinces par l'effet d'une nouvelle division du royaume » (5). L'acharnement qu'il mit à combattre les pouvoirs hérités du passé éclaire en partie l'affection que lui portent des citoyens hier hostiles aux États du Languedoc comme aux puissantes capitales régionales, Toulouse et Montpellier.

Le choix de l'église Saint-Jean, gérée depuis peu par des prêtres constitutionnels avant d'être transformée en temple de la Raison, est significatif : l'éloge funèbre relève du rituel révolutionnaire qui, pour mieux s'enraciner, tente une captation du cérémonial religieux.

Le document porte deux dates, 18 avril 1791 de l'ère chrétienne et 18 avril de l'an II de la Liberté, pratique courante à une époque qui prend conscience de la cassure qui s'opère entre l'ancien et le nouveau régime, sous le sceau « La Loi, la Nation, le Roi » et sous l'égide de la Société des *Amis de la Constitution*.

En province, à l'instar de la Société des Amis de la Constitution tenant séance dans les murs de l'ancien couvent des Jacobins à Paris, villes et bourgs se dotent, dès 1790, de sociétés politiques, inspirées des sociétés de pensée du Siècle des Lumières et constituées en véritables phares de la Révolution. Elles réunissent des patriotes minutieusement cooptés, qui prêtent serment, cotisent, lisent et discutent les journaux et les décisions de l'Assemblée, rédigent des adresses... L'imprimeur de l'Éloge..., François Bois, est membre de la Société des Amis de la Constitution.

Des liens très étroits se tissent entre le club, la municipalité et la Garde Nationale, tous fidèles soutiens du régime qui se met en place : la fête patriotique du 14 juillet 1790 a scellé leur union.

Contribution à l'histoire de la Révolution, l'éloge prononcé par Henri Reboul est aussi un précieux témoignage littéraire, composé par un homme de science et de culture, formé à l'école de l'Oratoire, et aux talents multiples (6). Précédant les éloges prononcés en l'honneur de Marat, Lepelletier, Chalier, il ne rompt pas avec la pratique littéraire élevée par Bossuet à son plus haut niveau.

L'envolée, compte tenu des conventions du genre, de l'époque, et du climat du moment, reste parfaitement maîtrisée, émaillée parfois des classiques références à l'Antiquité, mais aussi d'allusions fréquentes à J.-J. Rousseau.

Ce texte, très structuré, est bâti sur plusieurs périodes oratoires autour du thème du retour à la Liberté dont Mirabeau fut l'artisan, exposé dans le préambule (p. 3-5) qui précède une rapide évocation de Mirabeau (p. 6-8), puis une justification du mouvement de 1789 assortie d'une analyse générale de la situation du pays à cette époque et des causes du nécessaire changement (p. 9-14). La suite du discours ménage savamment l'approche de l'objet principal, l'« éloge » lui-même : Reboul n'oublie ni les philosophes, semeurs des germes de liberté (p. 14-16), ni le rôle de Sieyès dans cette prise générale de conscience (p. 16-17), avant que l'orateur ne consacre l'essentiel de son talent à l'œuvre de Mirabeau (p. 18-36), pour conclure enfin (p. 36-39) sur le mot Liberté.

Notes

- 1 - Un exemplaire existe aussi à la Bibliothèque municipale de Montpellier. Il s'agit d'une brochure de 40 pages, de format 20 x 12,5, ornée de deux bois gravés réutilisés pour la circonstance. L'imprimeur François Bois ne nous est pas connu. Il pourrait avoir succédé à Joseph Fuzier, dernier imprimeur piscénois de l'Ancien Régime.
- 2 - Delouvrier A., *Histoire de Pézenas et de ses environs (Hérault)*, Montpellier, 1900, p. 349-370 ; Alberge Cl., Vie et mort des Soldats de l'An II à l'hôpital de l'Égalité à Pézenas, *Études sur Pézenas et sa région*, 1971, n° 2, p. 9-27 ; Achard Cl., Les fastes de la gloire milice bourgeoise et garde nationale à Pézenas (1770-1871), *Ibidem*, 1973, n° 2, p. 29-37. Du même, Les volontaires de la Révolution, Pézenas, 1791-1793, Pézenas. Ville et campagne. XIII-XX^e siècles, Actes du XLVIII^e Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon (Pézenas, 1975), Montpellier, 1976, p. 331-337.
- 3 - La biographie d'Henri Reboul a été établie par E. Fabre Notice sur M. H. Reboul de Pézenas, correspondant de l'Institut, membre de la Société archéologique de Béziers, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1^{re} série, t. 4, 7^e livraison, 1841, p. 175-190.
- 4 - Reboul publiera aussi un *Essai d'analyse politique sur la Révolution française et la Charte de 1830* (Béziers, 1830).
- 5 - Delouvrier, *op. cit.*, p. 350.
- 6 - Selon Fabre, Reboul, installé lors de son exil à Torello, dans les Apennins, peignait pour subsister des tableaux religieux pour les églises des environs. Son séjour à Rome et ses fonctions officielles lui permirent de protéger les artistes français en pension à l'Académie et de constituer une précieuse collection de peintures, manuscrits, livres et objets d'art, maintenant dispersée.



Médaille. Photographie ancienne
(coll. Jean-Denis Bergasse)

ELOGE FUNEBRE

D'HONORÉ RIQUETTI-MIRABEAU,

PRONONCE LE 18 AVRIL 1791

DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE PEZENAS

*Au nom de la Société des Amis de la
Constitution, en présence du Corps Mu-
nicipal, des Juges des Tribunaux de
Paix & de Commerce, & de la Garde
Nationale ;*

par HENRI REBOUL, Adminis-
trateur du Département de l'Hérault.



A PEZENAS,

De l'Imprimerie de FRANÇOIS BOIS, Im-
primeur & Membre de la Société des Amis
de la Constitution.

Eloge funèbre d'Honoré Riquetti-Mirabeau

Prononcé le 18 avril 1791

dans l'église paroissiale de Pézenas

*Au nom de la Société des Amis de la Constitution, en présence du Corps municipal,
des Juges des Tribunaux de Paix & de Commerce, & de la Garde Nationale*

par Henri Reboul, Administrateur du département de l'Hérault

CHERS CONCITOYENS,

p. 3 / Au moment où j'ose faire entendre ma voix parmi les accents plaintifs de vos prières, de combien de sentimens je sens mon cœur agité ! Que de regrets ! Que de transports ! Que de mouvemens de douleur & d'admiration ! Est-il un seul des objets présents à nos regards, qui ne retrace à la fois l'idée de nos jouissances & celle de nos pertes, qui ne rappelle à notre esprit le flatteur souvenir de la France devenue libre, & qui ne fasse de nouveau retentir dans nos cœurs ces douloureuses, secousses dont ils furent affectés lorsque la voix de la renommée fit entendre dans ...

p. 4 / nos murs ce cri funeste : Mirabeau se meurt ; Mirabeau n'est plus. Ce spectacle de la mort paré des symboles de la liberté, ce temple décoré d'une pompe funebre pour un homme qui ne fut que le bienfaiteur de la patrie ; ces crêpes portés par des Citoyens qui ont brisé leurs fers, ce deuil d'autant plus amer, qu'il n'est pas dicté par l'habitude, ni commandé par la vanité, ces louanges enfin mêlées de larmes qui ne peuvent me faire oublier que l'adulation ne peut rien revendiquer, & que les éloges des hommes ne seront plus désormais vendus aux grands de la terre. Que d'objets, CHERS CONCITOYENS, pour nous attrister & nous énorgueillir ! Il nous étoit donc réservé d'éprouver à la fois l'ivresse d'une liberté naissante, & le déchirement de la douleur.

Mirabeau ! Liberté ! Noms à jamais réunis, souvenirs désormais inséparables ; soyez sans cesse présents à ma pensée, dictez toutes mes paroles. J'ai osé entreprendre de vous célébrer : je n'ai point consulté mes forces ; mais le peuple l'a voulu, & j'ai obéi aux mouvemens de mon cœur. Quelle autre mission, fût-ce même celle des talens, seroit plus digne de vous ? En m'acquittant de la pénible fonction qui m'est confiée, ne vous attendez pas, CHERS ...

p. 5 / CONCITOYENS, que je vous présente le tableau de la vie privée du grand homme que nous pleurons. De pareils récits doivent être laissés à l'oisive curiosité des lecteurs, & peut-être à la minutieuse malignité des Annalistes. Ici les grandes vues de l'intérêt général doivent sans cesse être présentes à nos regards, & il n'est pas un de nos momens qui ne doive être consacré à la douleur & à la reconnaissance publique. Les actions des hommes appartiennent à la société, celles seules de l'homme public appartiennent à la patrie. C'est vous dire assez que nous n'avons à parcourir qu'un période très – court de la vie de Mirabeau Citoyen depuis deux ans seulement, il a vécu 40 ans sans patrie, parce qu'alors il n'étoit point de patrie. Ce n'est pas que jusques dans ces temps malheureux, cet ardent zéléateur du bonheur public n'ait tenté sans relâche de faire entendre au peuple des leçons de liberté, & aux Chefs des Nations des conseils de sagesse. Que peuvent les clameurs de l'homme libre au milieu d'un peuple assoupi dans son esclavage. Ce sont des lueurs passageres qui le reveillent un moment pour lui découvrir toute l'horreur de sa situation, & le laissent retomber dans la léthargie ? Que peuvent même les soins & ...

p. 6 / les vues de l'homme d'État dans un gouvernement où l'intérêt d'un seul est la loi suprême ; où l'honneur politique repose sur divers préjugés qui se contrarient entr'eux, & qui sont tous réunis contre l'intérêt du peuple ; où la morale est étouffée sous les passions & les viletés des grands. Mais Mirabeau étoit réservé à voir luire l'aurore de notre liberté ; lui-même devoit en aviver les rayons. Devant lui s'est ouvert dans ses dernières années un champ vaste proportionné à l'étendue de son génie, & ce sont les immenses bienfaits dont il a semé la carrière qu'il a parcourue, que nous devons élever jusqu'au ciel par nos éloges.

Il me semble déjà appercevoir le sourire amer de l'aveugle partialité qui me reproche en secret de jeter un voile sur les actions privées d'un homme dont la vie a été l'aliment toujours renaissant de la calomnie, & qui sans doute a fourni quelques traits à la médisance. Non, je ne viens point ici déguiser ses foiblesses, ni les avouer.

L'histoire de ceux qui comme lui sont venus pour la perte de plusieurs, & pour le bonheur du plus grand nombre, a toujours paru environnée des ombres de la contradiction, & des nuages élevés par les passions des Contemporains.

Dans l'incertitude dont l'esprit est affecté,...

p. 7 / de quel instrument se servir pour démêler la vérité d'avec le mensonge ? Si un pareil instrument est à la disposition de notre foible nature, quel autre peut-il être que l'examen de la conduite publique de ceux dont la renommée est ...

... compromise : examen qui conduit presque toujours à découvrir que tant de reproches accumulés sur la mémoire d'un grand homme, ne servent qu'à déguiser un reproche plus réel qu'on n'ose avouer ; & que ce qui fait le bonheur de plusieurs générations, est précisément ce qui a allumé la haine & irrité le venin de tant de détracteurs.

Enfin, **CHERS CONCITOYENS**, celui que nous regrettons n'étoit qu'un homme, & la nature en l'élevant, pour ainsi dire, au dessus de son espece, par cette haute prudence & cette profondeur d'esprit qui l'a rendu la lumiere de son siecle & le conseil de son pays, l'avoit encore plus rapproché des foiblesses & des erreurs de l'humanité par cette sensibilité brûlante dont elle avoit mis le germe dans son sang. Il fut l'esclave de toutes les passions ; mais l'amour de la patrie, dès qu'il put se faire jour à travers les autres, l'emporta dans son cœur, & devint le maître absolu de ses pensées. Dans ce temple où je parle à des Chrétiens, qu'il me soit permis, tout foible & timide que je suis, ...

p. 8 / d'attester le précepte & la parole de Dieu même. Il a daigné nous transmettre de sa divine bouche le jugement qu'il avoit déjà écrit au fond de nos cœurs, touchant le mérite relevé de cette vertu qui est le lien des hommes entr'eux, qui est la plus pure émanation de la divinité, & qui, lorsqu'elle se trouve réunie dans un homme avec un génie supérieur, impose envers lui à des siecles entiers le devoir de la reconnoissance & de l'admiration.

Ne cherchons donc point à pallier ni à excuser les fautes qu'a pu commettre celui que nous regrettons, & disons de lui comme l'auteur de toute sagesse & de toute vertu disoit d'une grande pécheresse : *beaucoup de fautes lui sont remises, parce qu'il a beaucoup aimé sa patrie.*

O amour de la Patrie ! O gage du bonheur des Français ! Serois-tu une vertu si nouvelle pour eux, qu'ils eussent encore des reproches à faire à Mirabeau après sa mort ? Lorsque les traces de ses bienfaits éclatent de toutes parts, & que celles de ses erreurs échappent aux recherches de l'envie, est-ce le bien qu'il a fait, ou le mal dont on l'accuse, qu'il faut enterrer avec ses os ? Vous le voyez, **CHERS CONCITOYENS**, tout un grand peuple répand des larmes, la haine se tait, la malignité seule ...

p. 9 / se cache, la prévention balbutie, & tout semble me convier à entrer dans la carrière que Mirabeau a parcourue, en aidant les Français à conquérir leur liberté, & en leur enseignant à la conserver.

Il étoit écrit dans les desseins de la divine providence que nous serions les témoins & les agens de la plus étonnante révolution qui pût changer la face d'un Empire. Un grand peuple chez qui les lumières abordoient de toutes parts, & qui vivoit sous l'empire des préjugés, à qui toutes les vertus étoient naturelles, & qu'on avoit égaré jusques-là, qu'il se faisoit un étude de rendre le vice aimable ; ardent, fier, généreux, & pourtant humble, insouciant, timide, devoit sortir, comme par enchantement, de la stupeur où il étoit plongé, dépouiller les habitudes de l'esclavage, demander ses droits, & les reprendre par le seul acte de sa volonté. Rappeliez-vous le spectacle qu'offroit la France il n'y a pas plus de trois ans. Un vaste pays enrichi de tous les trésors de l'industrie agricole & commerciale, renaissans toujours pour être absorbés par un gouvernement vorace qui n'avoit pas même la prévoyance nécessaire pour en entretenir & en augmenter la source ; une multitude d'hommes qui sembloit s'être dévouée gratuitement au service & aux dédains de ...

p. 10 / quelques tyrans ; un Roi esclave dans une cour corrompue, plongé sans cesse dans l'athmosphère empestée de l'adulation & de la tromperie ; des ministres, seuls véritables maîtres du sort de l'Empire, dont le temps n'étoit consacré qu'aux intrigues propres à prolonger leur regne, & dont les soins étoient dirigés vers les rapines qui pouvoient les consoler de leur prochaine disgrâce ; les magistratures transmises à prix d'argent, & une Caste d'hommes s'appropriant la faculté exclusive d'acheter le droit de nous juger ; ce privilege absurde étendu sur la formation de l'Armée qu'il dépouilloit des plus utiles défenseurs de l'État, & jusques sur le Domaine de l'Église où il n'ouvroit le Sanctuaire qu'aux superbes ; en un mot, toutes les fonctions publiques livrées à des hommes élevés dans l'oubli d'eux mêmes, & dans la folle persuasion qu'un sang plus pur couloit dans leurs veines ; que les talens d'autrui n'étoient qu'un instrument créé par la nature pour les servir & pour les amuser, & que leur attouchement pouvoit purifier jusqu'à la vertu même ; les loix infectées de cette distinction fatale entre des Citoyens, & les mœurs salies de tous les vices qui peuvent naître de l'humiliation & de la vanité, le mépris des vertus, l'oubli des devoirs, la honte ...

p. 11 / des bienséances érigée en mode, & la mode devenue la loi suprême & la regle de l'honneur.

Le règne de Louis XIV qui jetta tant d'éclat parmi les nations, avoit pourtant préparé l'abîme où la Nation Française alloit se perdre. Les succès dans la guerre, la consternation & la jalousie des puissances voisines, les merveilles des arts enfantées sous les yeux du Monarque, séduisirent si bien nos ancêtres, que croyant s'associer à sa gloire, ils mirent en lui toutes leurs complaisances, adorèrent ses caprices, soumièrent leurs fortunes à ses fantaisies, & le forcèrent à abuser de sa prospérité par la haute idée qu'ils surent lui inspirer de sa personne. Ses victoires cessèrent, il perdit son empire sur ses voisins, mais il demeura le maître de ses sujets. Sa domination fut haute & absolue, à ce point qu'il exila du Royaume trois millions d'individus, pour avoir eu l'audace de chercher, ailleurs que dans sa volonté, la regle de leur croyance. Les François obéirent, & furent ensuite livrés à un gouvernement monacal. Dans l'âge des plaisirs de leur maître, ils s'étoient glorifiés d'imiter son humeur voluptueuse & inconstante ; il les rendit dans sa vieillesse bigots & hypocrites. Ce prestige humiliant avoit déjà pris les formes de l'habitude, lorsque ce prince ...

p. 12 / s'éteignit, & il ne put être dissipé ni par le crapuleux gouvernement de la Régence, ni par la funeste banqueroute qui fut la suite de tant de prodigalités. Quelques hommes à talent échappés de la veine féconde que la nature avoit mis à découvrir au milieu de la cour de Louis XIV, jetterent encore quelque éclat sur la première moitié du règne de son successeur, & consolèrent les Français de leur asservissement. Enfin, le hazard qui présidoit depuis long-temps au gouvernement de l'État, n'eut plus à choisir qu'entre des agens ineptes ou corrompus. Les affaires tombant ainsi de mal en pire furent alors réduites à un état si fâcheux, que le secours de l'homme d'état patriote, ne pouvoit y apporter aucun remede. Le gouvernement se soutenoit par sa propre corruption, & comme on n'en pouvoit retrancher un abus sans risquer de voir crouler, ...



*Aux mânes de Mirabeau la Patrie reconnaissante. Assiette décorée, Musée de Marsillargues, Hérault.
(Cliché C.D.D.P. de l'Hérault).*

... l'édifice, on prenoit soin d'écarter les mains importunes qui eussent tenté d'alléger le fardeau des peuples. Cependant il se formoit dans le sein même de la Nation un dépôt de vérités & de lumières dont le peuple ignoroit encore l'usage, & dont le philosophe déplorait dans son impatience la marche tardive & l'apparente inutilité. Les talens rélégués de la cour par l'intrigue & l'adulation, prenoient une autre issue dans la carrière ...

- p. 13 / paisibles des spéculations qui ont pour but la recherche de la vérité. Les découvertes qui résultoient de ces travaux étoient mises dans l'oubli, & souvent dans le mépris, par ceux à qui l'administration étoit confiée, mais elles éclairaient déjà le peuple sur ses vrais intérêts. Le voile qui lui cachait sa misère tomboit de devant ses regards, & le prestige dont la vanité des grands l'avoit ensorcelé commençoit à lui devenir odieux. Dans cet état des choses, les Français privés de leur illusion favorite, n'avoient rien à lui substituer. Trop accoutumés au joug pour oser réclamer leurs droits ; trop clairvoyants pour ignorer la turpitude de leur gouvernement, ils prenoient le parti de s'en consoler en le tournant en ridicule, & ils aimoient mieux se séparer de la chose publique, que de veiller aux moyens de réparer leurs pertes. Cette situation ne pouvoit durer. Le temps & l'accès des lumières avoit éclairé les esprits, sans changer les mœurs & convertir les habitudes. La vie des Français étoit devenue comme un sommeil volontaire & commode. Il ne falloit qu'un événement pour dissiper leur indolence, & animer les têtes assoupies. Tout d'un coup un ministre déprédateur, après avoir épuisé toutes les ruses fiscales d'un génie inventif, imagine pour dernière ressource de dévoiler les playes ...
- p. 14 / de l'État. L'imprudent qu'il est, il ose prendre conseil des Français dans la détresse où il les a mis ; en laissant appercevoir sa méfiance sur le pouvoir du roi, il leur en montre toute la foiblesse ; il les fait juges dans leur propre cause, & les force ainsi à rentrer d'eux-mêmes dans leurs droits. En vain a-t-il soin de n'appeler auprès de lui que des courtisans, des évêques, des magistrats, & quelques hommes de Province vivant comme eux des abus existants. Déjà les temps ont changé : les Français ne sont plus les mêmes ; eux qui naguère n'étoient occupés dans leurs loisirs que des scandaleuses intrigues d'un cardinal & d'une aventurière, ou de l'empyrisme de quelques enthousiastes, fixent maintenant tous leurs regards sur les besoins du monarque & sur ceux du peuple. L'assemblée qui se forme auprès de la cour, se trouve déjà entourée de l'opinion publique. Elle ferme l'oreille aux séductions du ministre, & le réduit à aller cacher sa honte chez un peuple étranger. De combien de victoires successives cette facile victoire devint le signal ! On vit éclore de toutes parts ces germes de liberté qu'avoient semé depuis quarante ans les écrits des philosophes ; la fermentation de l'esprit public développée par ce premier triomphe embrassa progressivement toute la masse du royaume ; tous les ...
- p. 15 / vœux, toutes les volontés se réunirent sur un objet unique ; l'Assemblée de la Nation fut demandée, promise, éludée, enfin convoquée. Ici tout change de face ; un autre voile se déchire, & laisse voir, à la place de cette unanimité qu'avoit provoqué la haine commune de la tyrannie ministérielle, le conflit naissant des prétentions & des rivalités. Jusques-là chaque individu, chaque classe prenant pour zèle patriotique, son amour pour ses prérogatives, & l'espérance de les étendre sur le débris du pouvoir arbitraire, avoit semblé ne connoître qu'un seul ennemi, qu'une seule fin ; mais sitôt que ces divers intérêts sont en quelque sorte mis en présence, leur choc réciproque commence à se faire sentir. L'examen forcé de notre organisation politique découvre ce qu'on n'eut osé penser : que tous les ressorts en étoient corrompus, que le despotisme avoit fait circuler sa seve empoisonnée jusques dans toutes les branches de l'Administration, & qu'en détruisant son empire, devoient tomber toutes les tyrannies subalternes qui faisoient l'orgueil & la richesse d'une foule de privilégiés. Alors, vous eussiez vu les esprits se troubler ; les parlemens reculer d'horreur ; les Grands de la Cour abjurer leur fausse générosité ; les chefs du Clergé éperdus, ...
- p. 16 / & cherchant vainement à se détacher d'une portion de leur conquêtes pour mieux conserver le reste ; le peuple enfin ivre de joie & d'espérance, ardent à rechercher & à dépister les abus ; prompt à se mouvoir, mais lent & incertain dans ses projets, aveugle dans ses craintes comme dans sa reconnaissance ; attendant du hasard & de la protection de quelques hommes ce qui devoit dériver de la seule nécessité des temps.

Quels furent alors ceux dont le génie vaste & sublime devoit mesurer, dès les premiers pas, la marche rapide d'un peuple à qui la liberté étoit offerte, embrasser d'un coup-d'oeil l'immense carrière que la réforme avoit à parcourir, prévoir les obstacles, accélérer les mouvemens, hâter les progrès, & diriger cette masse de volontés, réunies vers un même but, & incertaines sur le choix des moyens ? Il suffisoit pour cela d'un seul homme : la nature en offrit deux aux Français. L'un d'eux fut Mirabeau ; l'autre fut Sieyès. Aussi différens dans leurs manières d'agir que conformes dans leurs vues & leurs projets, l'un bernoit tous ses soins à rendre la vérité sensible aux yeux les moins instruits ; l'autre déclaroit la guerre à tous les genres d'imposture & d'illusion. L'un traçoit d'une main sûre & paisible les devoirs des ...

- p. 17 / Chefs & les droits des peuples, entourait d'une lumière irrésistible les principes qui nous devoient régir ; l'autre joignoit aux armes de l'évidence celles de toutes les puissances qui agissent sur le cœur de l'homme. Sieyès dans ses spéculations froides & théorétiques, sembloit, comme Solon, avoir l'aveu des Athéniens pour leur dicter des lois ; Mirabeau, comme Thrasibule & Brutus, appelloit à grands cris les peuples, & les conduisoit lui-même à la liberté. Le premier, inconnu jus-qu'alors, eut à peine fait entendre sa voix, qu'il se vit entouré d'un peuple admirateur & reconnaissant ; l'autre, encore dé-figuré par les blessures du despotisme & le souvenir des erreurs de sa jeunesse, enlaidi aux yeux du peuple par ces marques féodales dont il décrioit l'abus, eut à vaincre à la fois la méfiance de ceux dont il préconisoit les droits, & la haine de tous les autres. Enfin les premiers revers ont découragé Sieyès, & il s'est éclipsé de la scène qui s'étoit ouverte devant lui, au lieu que Mirabeau, dix-huit mois après, est mort, pour ainsi dire, les armes à la main.

Qu'on ne m'accuse point de concentrer dans l'influence de deux hommes isolés l'immense mouvement auquel la France s'est livrée dans ces derniers temps ; il n'appartenoit à personne de ...

- p. 18 / pouvoir en suspendre l'effet, il étoit réservé à un grand nombre d'hommes de concourir à son résultat, mais ce qui distingue à mes yeux les deux célèbres personnages, dont je viens de parler, de tous les agens même les plus notables de notre révolution, c'est d'en avoir, dès l'origine, envisagé le terme, & d'en avoir espéré le succès, sans s'être dissimulé la moindre des difficultés. Pendant que toute la France, inquiète sur les obstacles qui peuvent s'opposer à sa régénération, ...

est absorbée par le soin d'obtenir du monarque un mode de délibération conforme à son vœu & aux intérêts nationaux, voyez comme Mirabeau, s'élevant au dessus de tous les futiles argumens d'alors, présage déjà à la noblesse son futur discrédit, & le désenchantement des peuples. « L'égalité entre les communes & les deux premiers ordres, disoit-il aux possédans-fiefs de Provence, est le dernier état des choses relativement aux conquêtes que la raison fait sans cesse sur le préjugé ». (*)

Pendant que tout retentit autour de lui des louanges & des bénédictions qu'on décerne à ...

- p. 19 / un ministre philosophe, aux travaux duquel on attache le salut de l'État, il ne craint point de porter sur cette conduite tant vantée un œil scrutateur & sévère ; il y démêle la foiblesse & l'indécision qui attestent combien le ministre est inférieur aux circonstances, & il ose servir le peuple sans encenser son idole. Cette sublime imprudence eut pu dans un moment de prévention nous rendre inutiles les talents de Mirabeau, mais les possédans-fiefs de Provence prirent le soin de dissiper tous les soupçons, & de nous assurer notre plus ferme soutien. Fatigués de le craindre, ils allèrent jusqu'à l'insulter ; & tel étoit l'ordre alors établi, qu'on eut la faculté de le priver de ses droits par cela seulement qu'il les estimoit peu, & qu'on crut le punir beaucoup en rompant tous les liens qui pouvoient encore le retenir hors de son élément. Avec quel enthousiasme il fut alors accueilli par ses véritables frères, ses compatriotes. Deux sénéchaussées se disputent l'honneur de l'avoir pour organe aux États Généraux. Il reste encore quelques momens dans son pays natal. Tous ses discours y sont autant d'éloquents leçons ; & tandis que la volonté des peuples s'exprime par-tout sous la forme humiliante de doléances & de supplications, il ...
- p. 20 / enseigne aux provençaux à s'élaner dans la carrière de la liberté, & à parler le langage des hommes. Il excite autour de lui un concert unanime d'actions de grace, & après avoir ainsi opposé aux mépris des privilégiés, le torrent des bénédictions publiques, il marche aux États Généraux, précédé de cet exemple vivant & prophétique du triomphe de la raison & de l'humiliation du préjugé.

Rappelez-vous, CHERS CONCITOYENS, de quelle attente la France étoit occupée, lorsque ses représentans demeurèrent pendant l'espace d'un mois livrés à des discussions puérides que leur eut épargné une politique plus sage ou moins timide de la part du gouvernement. A peine les besoins de l'État & la detresse des finances eurent-ils été exposés aux regards publics, que ce puissant intérêt est oublié de tout le monde. Dans le sein des États Généraux se forment trois assemblées distinctes dont deux ne s'occupent que de leurs prérogatives, & l'autre du soin de la liberté publique. Le Gouvernement égaré, flottant sans cesse dans sa marche, devient le jouet de toutes les passions qu'il avoit cru maîtriser à son gré. Dans le cahos des prétentions contraires & d'autorités confondues, la voix de la raison & de la vérité ne pouvoit suffire, & ...

- p. 21 / il étoit écrit que la force du peuple assureroit l'effet de sa volonté. Mirabeau l'avoit bien prévu : aussi, dès son arrivée, rompant toute mesure avec la tyrannie, il trace aux communes la marche offensive qu'elles doivent tenir, & rend le public complice de ses vues & de ses projets. Les ministres veulent tenter d'étouffer sa voix ; il couvre leurs arrêts de ridicule & d'opprobre, & proclame à lui seul la liberté de la presse. En vain l'injuste & peut-être jalouse méfiance le poursuit jusques dans l'Assemblée des Représentans du peuple, on lui reproche des mots, mais on adopte ses mesures; (**) & content de servir son pays, il ne s'opiniâtre point à revendiquer une gloire au dessus de laquelle il pouvoit encore s'élever.

Déjà les communes ont déclaré la France libre en se constituant Assemblée Nationale ; & cette démarche, que ne purent s'empêcher d'admirer ceux même qui se regardoient comme les victimes de la liberté publique, ne surprit qu'eux, & ne les effraya pas moins. La cour que tant de courage & de hardiesse eut dû éclairer, n'écoute plus qu'un aveugle désespoir. ...

- p. 22 / Tout raisonnement, toute politique disparaît des conseils de l'État. Ceux qui s'étoient vus forcés de céder à des rémontrances de parlement, s'imaginent pouvoir étouffer le cri de toute une nation ; un jeune prince dirige les ressorts du pouvoir, & combine ses projets avec autant d'impatience & d'emportement que ses parties de plaisirs. Enfin le meilleur des rois est induit à venir au milieu de son peuple dicter impérieusement sa volonté avec ce ton sévère qui ne convient qu'à un maître. Si cet acte d'autorité eut pu ébranler un moment la constance des représentans du peuple, Mirabeau seul les eut rappelés à leurs devoirs, lorsqu'indigné d'entendre dans le temple des loix retentir la voix profane d'un esclave de cour, il proféra ces mémorables paroles : « ALLEZ DIRE A CEUX QUI VOUS ENVOYENT, QUE NOUS SOMMES ICI PAR LA VOLONTÉ DU PEUPLE, ET QUE NOUS N'EN SORTIRONS QUE PAR LA PUISSANCE DES BAYONNETTES ».

A peine revenue de son erreur, la cour change encore de conduite sans changer de projets. Elle couvre de perfides desseins d'un nouvel aveu de sa foiblesse, & tout en préparant ses vengeances, elle concourt par son influence directe à opérer ...

- p. 23 / ce qui sembloit être devenu impossible : la réunion de tous les représentans en une seule assemblée ; tant il est vrai que cette révolution devoit paroître merveilleuse dans les causes comme dans les effets. Cependant de nouveaux dangers se préparent; des soldats se rassemblent, la capitale est investie ; les forces placées aux frontières pour la défense de l'État sont rappelées vers le centre : les soupçons s'emparent des esprits ; l'inquiétude anime toutes les têtes, & le calme n'est plus que dans le sein même de l'Assemblée Nationale. C'est ce moment que Mirabeau choisit pour proposer à ses Collègues d'aller notifier au Roi que la Nation entend prendre possession de sa liberté, & faire enfin usage de ses droits. La résolution en est prise ; & Louis XVI, accoutumé jusqu'alors à la voix de la flatterie, fut sans doute étonné de s'entendre dire : *que son pouvoir, institué pour le bonheur du peuple, dépendoit aussi de la volonté, qu'on pouvoit lui résister avec équité & même avec succès*. Si les paroles adressées au Roi par les Représentans de la Nation firent peu d'impression sur une cour aveuglée, de quel effet ne furent-elles pas dans tout le Royaume ? Elles volèrent de bouche en bouche ; les peuples y puisèrent de nouveau l'amour de leur droits; les soldats y lurent leur devoirs. ...
- p. 24 / Enfin la colère des tyrans commence à éclater ; un ministre aimé du peuple étoit accusé de tout le mal, peut-être parce qu'il avoit eu la foiblesse de n'oser le consommer.

(*) Discours prononcé aux États de Provence, 1789.

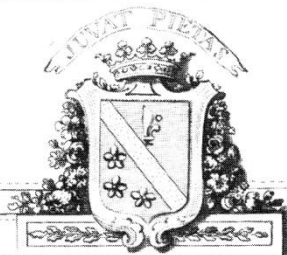
(**) Voyez les résolutions proposées par Mirabeau, à la séance du 15 juin 1789.



M. LE C^{TE} DE MIRABEAU.

Député de la Sénéchaussée d'Aix,
en Provence.

à l'Assemblée Nationale de 1789.



Godfrey del.

Massard sc. Reg. direx.

Gravure par Massard
(Coll. Jean-Denis Bergasse)

Son exil est prononcé ; Neker disparaît. Ce premier triomphe des malveillans fut aussi le dernier. A cette fatale nouvelle le feu qui couvoit depuis long-temps éclate de toutes parts ; l'indignation est à son comble ; l'armée demeure immobile & muette ; le peuple devient à la fois Citoyen & Soldat ; la fureur lui donne des armes & à peine trouve-t-il quelques ennemis à combattre. Cette Bastille qui nous a coûté tant de larmes, coûte encore la vie à quelques Français, & s'écroule enfin sous le poids des vengeances publiques ; les Tarquins fuyent ; le Roi s'éclaire ; il vient reconnoître la souveraineté du peuple au milieu de ses Représentans, & du sein des plus grandes calamités naissent tous les garans de la régénération de l'État. Quelle dût être alors ta joie, ô Mirabeau, de voir toutes tes espérances accomplies, tes travaux & veilles dignement récompensés, une immense moisson de préjugés prêts à tomber sous ta main, lorsqu'elle se baisseroit pour les cueillir.

Ici, CHERS CONCITOYENS, une nouvelle scène s'offre à mes yeux, un autre ordre de choses va commencer : toutes les...

- p. 25 / voies sont ouvertes au génie ; la Nation va exercer ses droits & déléguer ses pouvoirs. La chute de la Bastille a préparé celle de toutes nos vieilles institutions associées au despotisme ; au milieu de ces débris il s'agit de construire ; la liberté est conquise, il faut l'entourer de Remparts.

Pour suivre Mirabeau dans cette nouvelle carrière, & parler de lui dignement, il ne suffit plus d'embrasser avec lui les images chéries de la Patrie & de la liberté, & de marcher d'un œil attentif sur la trace des événements. Il faudroit comme lui avoir sondé toutes les profondeurs de la politique, scruté tous les liens importans de la diplomatie, approfondi les principes de la morale & les élémens compliqués de la science des finances. Cette tâche sera un jour celle de l'histoire, & ne pourra être remplie que par un talent supérieur aidé d'une longue méditation. Les grands hommes sont plus aisés à louer qu'à apprécier selon leur juste valeur. Leurs bienfaits ressemblent en quelque chose à ceux de l'être suprême, dont tout le monde jouit, quoique le secret n'en soit révélé qu'au petit nombre de ceux qui étudient la nature. Ainsi, vous pardonnerez à ma foiblesse si, entraîné par le charme des circonstances, & cédant au désir de vous parler ...

- p. 26 / encore de Mirabeau, j'ose vous entretenir de son influence sur la Constitution Française.

Pendant que nos Législateurs se délassoient de leurs vaines querelles sur le mode d'opiner, en discutant les belles & importantes notions des droits de l'homme ; il s'opéroit sur toute l'étendue de la France une révolution dans les habitudes de la vie, qui dérivait nécessairement de celle qui s'étoit opérée dans les principes du gouvernement. Les dangers dont une soldatesque servile eut pu entourer la liberté publique, firent naître l'idée de créer au sein de la Nation une armée des Citoyens ; & l'établissement des Gardes Nationales devint la pierre angulaire de la Constitution, avant même que la Constitution existât. Vous le savez, Soldats Citoyens, véritables appuis de la patrie ; c'est Mirabeau qui vous a armés du Glaive de la liberté, c'est votre fondateur que vous pleurez aujourd'hui. Marseille encore pleine du souvenir de Mirabeau qui venoit de la quitter donna le premier exemple de cette association armée. Des troubles causés par l'idée de la famine propagerent aussitôt cette nouvelle institution dans nos contrées, & la clairvoyance de nos tyrans s'effraya des fuites de cette innovation. Depuis, Mirabeau proposa aux Représentans de la Nation d'indiquer au Roi ...

- p. 27 / ce moyen de maintenir l'ordre. On fut d'avis de n'en point parler ; mais les efforts de Mirabeau agissoient en tous sens & pénétoient hors des murs de l'assemblée. Ses paroles avoient été recueillies, & bientôt du sein de l'insurrection s'élevèrent dans Paris les Gardes Nationales. Des alarmes semées avec art, mais avec un succès dont on ne peut faire honneur qu'à la providence, pressent les peuples de suivre l'exemple qui leur est offert, & les armes qu'ils ont prises pour la défense de leurs biens & de leurs personnes, ils jurent de les consacrer au maintien de leur liberté, & des loix qu'ils vont se donner.

Il étoit aisé de présumer que les nouvelles loix auroient en effet besoin de défenseurs vigilans, puisque, en renouvelant les formes & changeant les habitudes d'un vaste royaume, elles devenoient nécessairement une source intarissable de privations individuelles & de regrets passionnés. Cependant un dernier bienfait de la providence, & le plus grand de tous, vint applanir les principales difficultés qui restoient à vaincre. Un accès de générosité dans les Représentans des classes privilégiées détruisit en une nuit l'édifice de tous les privilèges. En une nuit disparurent ces bigarrures politiques qu'on honoroit du nom des droits de province & dont la puissance ...

- p. 28 / royale n'avoit respecté que l'ombre. Dès ce moment l'autorité de l'usage s'évanouit devant celle de la raison. Voilà ce que fit le hasard ; s'il est permis d'appeler de ce nom un moment d'enthousiasme dont le tardif repentir qui le suivit atténua le mérite & non l'effet. Ce fut au génie à faire le reste.

La réunion de 25 000 000 d'hommes en un seul corps politique chez qui l'exercice de la volonté générale feroit la première règle du gouvernement, & qui seroit pourtant soumis à un chef assez puissant pour en maintenir les loix, jamais assez pour les enfreindre ou les éluder ; offroit un problème aussi compliqué qu'extraordinaire, & dont l'exemple d'aucun peuple, les spéculations d'aucun Philosophe, n'avoient donné la solution. Bien plus, Jean-Jacques, cet observateur pénétrant autant que théoricien profond, sembloit avoir découvert que puisque les besoins de l'ordre exigent que les droits du pouvoir exécutif s'accroissent en proportion du nombre des administrés, ils doivent, chez les grandes Nations, parvenir à ce point où celui qui en a la jouissance peut aisément envahir ceux des Citoyens ; & qu'ainsi l'exercice des droits nationaux n'est réservé qu'aux petits états. L'exemple de l'Angleterre justifioit trop bien ce Jugement rigoureux, & l'illusion ...

- p. 29 / de la liberté dont elle se vante ; se démontroit aisément par la détresse de ses finances, l'insuffisance de sa représentation nationale, les abus de l'autorité.

Dans les circonstances où se trouvoit l'Assemblée Nationale, elle ne pouvoit refuser son assentiment à des formes, à des usages inhérens en quelque sorte au caractère & au nom Français. Le Gouvernement Monarchique fut plutôt avoué que délibéré ; mais ce mot revêtu dans chaque contrée d'une signification différente, se trouvoit déjà défini dans la Déclaration des Droits. La Royauté n'étoit plus une propriété patrimoniale, mais une fonction publique. Une partie du genre humain, ainsi que le disoit J.-J., n'appartenoit pas à un homme, mais un homme étoit dévoué au service & au gouvernement d'une partie du genre humain. Il falloit créer pour le Roi-Citoyen une autorité nouvelle, toute bienfaisante au dedans, redoutable au dehors, & toujours efficace. Il falloit ne lui rien épargner de ce qui pouvoit rendre son influence utile au maintien ...

des loix, & ne lui rien laisser de ce qui pouvoit exciter dans l'État une méfiance éversive de tout ordre, de toute harmonie. Le vaisseau de la Constitution flottoit entre ces deux écueils, d'un Roi inutile ...

- p. 30 / ou d'un Roi nuisible & chaque danger avoit ses partisans. Ceux qui regrettoient l'ancien ordre des choses eussent voulu déposer dans les nouvelles institutions le germe du despotisme, leur idole. Ceux de qui le désir d'être libres étoit enté sur l'horreur de la tyrannie passée, vouloient rendre son retour impossible, & s'effrayoient même de son ombre. Mirabeau fut celui qui, élevé au-dessus de tous les partis, & conservant sa pensée libre & son âme tranquille au sein de toutes les flammes du patriotisme, sut confondre la mauvaise foi des uns, & tempérer l'enthousiasme des autres, fit luire le flambeau de la raison où n'avoient encore brillé que les éclairs des passions, traça d'une main savante les limites des pouvoirs institués pour le bonheur de la Société, & eut le courage, en servant la liberté, d'avoir raison même contre ses plus zélés amis. Les premières délibérations sur la Sanction Royale n'avoient fait qu'ébaucher la théorie du Pouvoir Exécutif : il manquoit de rendre sensibles l'usage & l'utilité des principes adoptés, par leur application à quelque grande circonstance, & ce complètement s'est trouvé dans le Décret sur l'exercice du droit de Paix & de Guerre, que Mirabeau fut comme forcé
- p. 31 / d'arracher, par les armes de l'évidence, aux terreurs & aux méfiances des zélés de la liberté.

Je vous parlois tout-à-l'heure de l'espèce d'incompatibilité qu'avoit prononcé le premier de nos Philosophes entre les grands États & le régime de la liberté. Le principal motif qu'alléguoit ce grand homme, est que chez les nations nombreuses, le peuple ne pouvant par lui-même exercer ses droits, est forcé de les déléguer tous, & s'accoutume bientôt à les négliger. Cet inconvénient fut sans doute sans cesse présent aux yeux du Législateur Sieyès, l'ami de Mirabeau, qui, ainsi que ce dernier nous l'a lui-même appris, a posé les bases de notre système représentatif. La postérité, seul véritable juge de nos institutions, admirera sans doute cette sublime conception, par laquelle le peuple lui-même, source de tous les pouvoirs, en conserve l'usage, & est pourtant réduit à n'en pouvoir abuser ; par laquelle il est mis à l'abri des fâcheux effets de ses propres caprices, sans être dépouillé de l'autorité qu'il tient du droit de la nature.

Le droit de pétition qui n'est autre chose que celui d'examen & de censure sur les actes d'Administration, & le droit d'élire tous ses ...

- p. 32 / magistrats à des époques fréquentes, doivent sans doute suffire pour faire chérir au peuple, sans la rendre dangereuse, la part active qui lui est laissée dans le Gouvernement. Mirabeau a fait plus il a su la lui rendre estimable, en refusant la participation à ceux que l'opinion publique accuse de négligence coupable ou de mauvaise foi dans les affaires. Ce nouveau système de représentation devoit s'établir sur un cadre symétrique & régulier sous lequel devoient s'effacer toutes les démarcations des Provinces & de Gouvernements. Mirabeau concourut aussi à ce grand & important ouvrage. Il se porta le rival du plan du Comité de Constitution ; & si son plan ne fut pas adopté, c'est que son auteur, soigneux de travailler pour le tems, & portant sa prévoyance dans l'avenir, avoit paru négliger les besoins momentanés des circonstances présentes.

Il ne me reste, CHERS CONCITOYENS, ni assez de tems, ni assez de forces pour vous conduire à travers cette longue & brillante carrière des travaux du premier de nos Législateurs. Eh ! quelle branche de notre Constitution ne se pressent point de son influence ! Quelle grande résolution a pris l'Assemblée Nationale, qu'il n'ait lui-même dictée ! Eloigné pendant long-temps, par je ne ...

- p. 33 / sais quelle méfiance aveugle, de ces Comités où se préparaient nos loix, il étoit parvenu à s'élever au-dessus d'eux ; il étoit en quelque sorte le Comité Universel. S'agit-il de rétablir l'ordre dans les finances, voyez-le négliger tous les petits moyens que suggère dans le sein de l'Assemblée, l'envie de parler le langage d'une science encore si peu connue des Français ; oublier ses propres plans & ses idées, pour seconder les efforts d'un Ministre entouré d'une confiance inouïe, & immoler ainsi son amour-propre aux besoins de l'État. Bientôt les mauvais succès qu'il avoit prévus, en s'efforçant de les prévenir, le rendent à ses premières vues il demande compte au Ministre de sa propre renommée, appelle les regards des Français sur des plans généraux de restauration, écarte l'usage des palliatifs, & parvient à rompre les liens qui unissoient le Trésor Public à une Banque en faillite, dont la complaisance intéressée avoit envenimé les playes de l'État. Enfin, c'est lui qui, au milieu du discrédit, détermine la France, à combler tout-d'un-coup l'abîme de la dette nationale, met en circulation une masse immense de capitaux, opère en un clin d'œil la dépossession du Clergé, & fait succéder à la ...
- p. 34 / pénurie du Trésor Public une aisance dont il n'y a plus à redouter que l'abus.

Suivez-le dans ses travaux diplomatiques, vous l'entendrez réclamer les droits des peuples sauvages, que la tyrannie européenne traite (*) comme de vils troupeaux, tourner en dérision les absurdes querelles de deux puissances, qui, sont prêtes à prodiguer leur sang pour quelques peaux de Loutre ; dévoiler l'insidieuse politique d'un Cabinet qui gouverne, par l'astuce & la tromperie, des hommes se croyant libres, & cependant s'opposer à l'interregne des Traités, calmer les scrupules des âmes inquietes de la liberté, & dissiper enfin les orages élevés entre deux nations voisines, par des actes de loyauté & d'énergie.

Voyez-le sur-tout dans cette lutte orageuse qui s'éleva, dès les premiers pas de la Constitution, entre les droits du Peuple & les prétentions du Clergé ; lutte toujours renaissante, dont Mirabeau n'a pu voir la fin, & qui fait encore survivre à toutes les aristocraties, celle qui s'exerce sur les consciences, tire sa plus grande force des choses les plus saintes dont ...

- p. 35 / elle abuse indignement. O Dieu qui m'entendez, & qui lisez au fond de nos cœurs ; immortel époux de cette église dont nous sommes tous les enfants, venez & jugez-nous. Déchirez le voile dont on essaye de couvrir le culte que vous nous enseignez. Est-ce pour l'avantage temporel de quelques ministres, ou pour le bonheur universel, que vous avez institué vos saintes loix ? Est-ce contre les droits des Nations, ou contre les passions humaines, que vous avez armé vos disciples du glaive de la parole ? Vous leur aviez prescrit d'être simples & humbles de cœur, & leurs successeurs ont préféré de suivre l'exemple & les habitudes des Pharisiens. Vous aviez dit : mon Royaume n'est pas de ce monde, & ils ont établi sur la ...

(*) Voyez le rapport du Comité Diplomatique du 25 août 1790.

... terre une domination qui a ébranlé les trônes. Cette domination n'est donc point la vôtre. Vos premiers Diacres faisoient aux fideles la distribution des biens communs suivant les besoins d'un chacun, on voudroit que ces biens servissent encore à doter l'avarice & l'oisiveté : cependant, Seigneur, le temps presse ; votre saint nom est profané ; votre peuple est menacé de tous les maux ; parlez, éclairez-nous ; que les jours de la religion viennent avec ceux de la liberté, que le fanatisme fuye avec la tyrannie.

p. 36 / Comment vous peindre, CHERS CONCITOYENS, les combats répérés, les efforts victorieux de Mirabeau contre cette hydre souvent terrassée, & jamais vaincue, de l'aristocratie cléricale. Vous l'avez suivi de la pensée dans cette pénible carrière ; vous avez applaudi de loin aux élans de son éloquence. Que feroit-ce si vous l'aviez vu dans cette Tribune, où jamais plus grand que lui n'a parlé, entouré de toutes les haines & de toutes les espérances, élevant sa voix au dessus des mugissemens, des passions & des acclamations de l'enthousiasme, excitant à son gré & calmant les orages, tantôt portant l'effroi dans les coeurs, tantôt imprimant la honte sur le front de ses ennemis, & inspirant le sourire de la sérénité aux amis de la chose publique.

Par quelle fatalité notre joye civile est-elle interrompue ? Quel coup imprévu change en jours de deuil nos jours de triomphe ? Ce génie qui nous révéloit les mysteres de la politique & de la félicité sociale, est remonté au sein de la divinité. Nos loix sont encore imparfaites, & déjà Mirabeau n'est plus. Des factions déchirent encore le royaume, & Mirabeau qui avoit juré de les poursuivre toutes, Mirabeau s'est évanoui. L'artisan de notre Constitution n'est plus qu'un...

p. 37 / peu de poussiere. Ses veilles, ses bienfaits nous l'ont arraché ; & l'œil fixé sur nous il a paru nous dire dans son dernier moment voyez s'il est-si pénible de mourir, lorsqu'on a vécu libres ; voyez si la mort vaut la peine qu'on la craigne plus que l'esclavage.

O vous qui avez distillé sur ce héros vivant les poisons de la calomnie, cessez vos mépris affectés ; venez le voir mourir. Venez épier ses derniers soupirs, ses dernieres paroles. Dévoilez, si vous l'osez, dans les regards sereins l'aine d'un régicide. Sont-ce là les gémissemens de l'ambition trompée & mal satisfaite ? Sont-ce là les regrets de l'homme égoïste & enivré de lui même ? Que des génies malfaisans, tels qu'Auguste & Cromwel, s'applaudissent en mourant d'avoir trompé le monde ; Mirabeau ne s'énergueillit que de l'avoir bien servi. Ce ne sont point des remords qui font couler ses larmes. Il entend de son lit de douleur les lamentations du peuple ; le beaume de la reconnoissance publique charme ses dernieres pensées ; l'image de la patrie est présente ; il l'appelle, il l'embrasse, & son âme s'envole dans ce touchant adieu.

Je vous atteste aussi ames sensibles, vous pour qui l'amour de la patrie n'est pas une chimere ; vous dont les plaisirs & les peines sont inconnus du vulgaire ; & à qui la nature a donné un sens...

p. 38 / de plus, afin que vous fussiez parmi les hommes ce que les hommes sont parmi les animaux qui couvrent le monde ; dites-moi si celui qui partagea vos transports, vos douceurs, & jusqu'à vos égaremens ; qui fut toujours courageux & fier contre la tyrannie ; méprisant & hautain envers le préjugé ; si celui dont la vie fut depuis l'aurore de la liberté une oblation perpétuelle au salut de l'état, & dont la mort fut un sommeil sans angoisse, si celui-là, dis-je, a pu avoir l'âne d'un lâche & la conscience d'un traître. Je vous entends ; vous vous indignez, & dans le juste mépris que vous inspirent les clameurs dont Mirabeau sera honoré aux yeux de la postérité, vous écrivez sur sa tombe ces mots qui suffisent à la mémoire : *il aima sa Patrie, & fut en horreur aux partisans de l'esclavage.*

CITOYENS, les devoirs de la douleur sont acquittés ; nos regrets ne peuvent s'éteindre ; nos pleurs doivent cesser. Sortons de ce temple, & retournons aux travaux de la liberté. Mirabeau lui-même nous y rappelle. Les sons lugubres de l'airain annoncent déjà sa mort, que sa pensée qui lui a survécu, s'élançe encore de la tribune aux harangues, pour enseigner la vérité aux Législateurs, & la promettre aux

p. 39 / peuples. Surveillons ce dépôt qui nous est confié. Ne voyez vous pas que de nouveaux orages s'annoncent. Le Vatican, dit-on, prépare ses foudres. Sa politique, dont les rois de l'Europe, ont si long-temps été les jouets, vient d'être mise par eux en défaut. Ils Sont parvenus à armer l'un contre l'autre les deux pouvoirs les plus ennemis de leur tyrannie : celui de l'opinion publique & celui du sacerdoce. Peut-être craindront-ils de paroître eux-mêmes dans cette lutte hasardeuse dont l'issue pourroit donner tant d'imitateurs aux Français. Mais si leur audace est encouragée par des traîtres, jusques là qu'ils viennent à la tête de leurs esclaves nous présenter des fers ; s'il se trouve des Français assez lâches pour désertter les drapeaux de la patrie, & assez insensés pour méconnoître que le maintien de nos loix est soumis désormais à l'Empire de la nécessité ; marchons ou est le péril ; jurons de revenir vainqueurs, & répétons chaque jour ces belles paroles de l'homme qui nous avons pleuré : *Mourons aujourd'hui libres, si nous devons être esclaves demain.* (*)

p. 40 / P.S. : *Les Amis de la Constitution de Pezenas, ont voulu perpétuer le souvenir des honneurs qu'ils ont rendus à la mémoire de Mirabeau, ont fait graver sur une table de marbre qui a été déposée dans l'Eglise Paroissiale, l'inscription suivante :*

LES HABITANTS DE PÉZENAS
DEVENUS CITOYENS,
SE SONT RÉUNIS EN CE LIEU
POUR PLEURER SUR LA MORT
D'HONORÉ RIQUETTI-MIRABEAU.

Du 18 Avril de l'an second de la Liberté
Française & 1791 de l'Ère chrétienne.

FIN.

(*) Discours de Mirabeau sur le droit de guerre & de paix.

Année de parution : 1989

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1989 Municipalités et Révolution



Pierre CARLES,

Parmi les traditions de gestion locale : la conduite du tirage au sort par la milice. Le cas de la communauté de Lavérune au diocèse de Montpellier, 1780-1788

Michel PÉRONNET

Les lois municipales et économiques de Languedoc, par Albisson (1780-1787) : jalons pour une définition de la constitution du Languedoc

Jean-Pierre DONNADIEU

Municipalités et élections aux États généraux (sénéchaussée de Montpellier)

Robert LAURENT et Geneviève GAVIGNAUD

La révolution municipale dans le département de l'Hérault (1789-1790)

Georges FOURNIER

Les institutions municipales, de l'Ancien Régime aux expériences révolutionnaires (1750-1800)

Bruno COLLIN

1791-1793 : pratiques et ateliers monétaires dans l'Hérault

Geneviève GAVIGNAUD et Jean NOUGARET

L'éloge funèbre de Mirabeau par Henri Reboul (18 avril 1791)

Michel MARTINEZ

La convention et la loi agraire : la réforme agraire

Madeleine GUYOT

Emblèmes et messages pendant la Révolution

Jean-Denis BERGASSE

Noblesse au village pendant la Révolution : un cas à Cessenon

Louis SEGONDY

Les pouvoirs municipaux à travers le XIX^e siècle et l'enseignement secondaire : les collèges et les lycées

Christian NOUGUIER

Communes et communaux dans le département de l'Hérault

Agnès PARMENTIER

Les archives communales dans l'Hérault en 1989

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

Etudes
Héraultaises

